

Feuille de liaison n°2 de la commission ASSURANCE – août 2009

INFORMATION IMPORTANTE – APPLICATION A EFFET IMMEDIAT !

Bonjour à Tous !

Veillez noter qu'à compter d'aujourd'hui, 13 août 2009, vous devez utiliser les nouveaux documents de déclaration d'accident et le mémento assurance annexés à cette Feuille de liaison comme supports à toutes nouvelles déclarations d'accident ou remises d'information sur notre contrat d'assurance.

Vous remarquerez que nous venons de changer de courtier en assurance : GRAS SAVOYE remplace désormais AON. Notre assureur reste AXA et notre contrat conserve toutes ses virgules !

L'adresse de notre interlocuteur assurance à laquelle il faut adresser vos déclarations est maintenant :

Groupe GRAS SAVOYE

Immeuble Danica – 17 et 19 avenue Georges Pompidou - 69486 Lyon cedex 03

Dominique Lasserre

